



**Renforçons l'outil collectif.
Sans syndiqué-es, pas de syndicat !**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°56

Sommaire : Actions Retraites, Simulateur, Dialogue social, Cttd, promotions, permutations, Action maternelle, Stage Atsem, Cappei / Courrier IA, CRPE complémentaire, Temps partiel, Hors de France, Agenda



Retraites : ils s'entêtent ? **Le jeudi 6 février on continue !Toutes et tous **en grève !****

Le Conseil d'État a retoqué la programmation des compensations visant à réduire les effets négatifs de la réforme des retraites pour les personnels enseignants.

Le SNUipp, avec la FSU et l'intersyndicale, les invite à poursuivre la mobilisation.

L'avis du Conseil d'État est cinglant. Il indique notamment qu'une loi de programmation visant à amortir les effets négatifs de la réforme des retraites pour les personnels enseignants serait frappée d'inconstitutionnalité. L'annonce martelée par Matignon et la rue de Grenelle d'une revalorisation substantielle des enseignantes et des enseignants des écoles ne reste donc qu'une promesse. Une promesse qui, selon l'adage, n'engage que celles et ceux qui y croient.

Les PE ont donc toutes les raisons de poursuivre leur mobilisation contre ce projet de réforme injuste.

Aussi, le SNUipp, avec la FSU et l'intersyndicale, les appelle à une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations le jeudi 6 janvier, ainsi qu'à l'ensemble des initiatives qui s'organisent dans cette période pour obtenir le retrait de la réforme.

DECLARATION intention de grève

à envoyer à l'IEN **AU PLUS TARD LUNDI 3 FEVRIER MINUIT**

c'est ici



Lire le communiqué intersyndical ici

LIRE Chantier réforme des retraites Atelier n°1 - 1er degré

C'est ici

Chantier réforme des retraites Atelier n°2 - 1er degré

Le 28 janvier s'est tenue la seconde réunion du chantier « réforme des retraites », tel que le dénomme le ministère.

Cette réunion aura été l'occasion d'aborder les différentes phases de la carrière (entrée dans le métier, fins de carrière) ainsi que la fluidité des parcours, la mobilité géographique et fonctionnelle, la valorisation de l'expérience et les modalités de gestion individualisée avec la présentation de la nouvelle gestion des ressources humaines de proximité.

Dans une déclaration liminaire, nous sommes revenus sur l'avis du Conseil d'État et l'étude d'impact.

LIRE le compte-rendu: [ici](#)

L'avis du conseil d'état [ici](#)

Notre décryptage [ici](#)

[Le projet de loi retraites](#)

[Projet de loi organique](#)

[L'étude d'impact](#)



Et aussi ...

**[VENDREDI 7 FEVRIER - Retraite aux flambeaux](#)
[RDV 18 heures Jardin Albert Premier](#)**



Évaluer le montant de sa pension avec le SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU met à la disposition des enseignantes et des enseignants des écoles un simulateur en ligne pour estimer le montant de leur pension à partir des principaux éléments aujourd'hui connus du projet de réforme des retraites.

Alors que se poursuivent les mobilisations et les discussions avec le gouvernement, le SNUipp-FSU scénarise les conséquences de la mise en place d'un système de retraite par points pour les enseignantes et les enseignants des écoles. Il propose un simulateur en ligne qui reprend les éléments principaux de la carrière afin d'estimer le montant prévisionnel de la pension.

Un outil qui présente également quelques éléments clés de la réforme.

Accéder au simulateur

Précautions d'usage - Ceci est bien un simulateur et non un calculateur.

En le mettant en place, le SNUipp-FSU a dû faire avec les incertitudes et le manque de précision du projet de réforme connu à ce jour.

Des choix ont été opérés dans la mise en œuvre du malus (montée en charge équilibrée pour les générations 1960 à 1964), dans le non-cumul de la décote et du malus (prise en compte de la situation la plus défavorable) ou encore avec l'intégration dans la carrière « régime actuel » des trimestres validés dans d'autres régimes.

Par ailleurs, et au vu du manque d'information, le bonus annoncé (travail au delà de l'âge pivot) n'a pas été intégré dans la simulation d'autant que très peu de PE sont concernés. Le SNUipp a également fait le choix de maintenir dans ce simulateur l'âge pivot, malgré les annonces du Premier ministre, mais qu'il a lui-même qualifiées de temporaires.

Selon les parcours individuels, il existera des cas où la pension pourrait être améliorée (lorsque la décote, après 2027, est supérieure au malus par exemple).

Les pertes seraient moindres pour un enseignant qui bénéficierait des deux régimes que pour les situations entièrement calculées dans le nouveau régime. C'est pourquoi, pour chaque situation, une transposition totale dans un régime par points est également matérialisée afin de visualiser les pertes potentielles.

Mieux que les cas types théoriques et peu objectifs du gouvernement, ce simulateur permet une évaluation personnelle des situations.

Mais il reste un simulateur et non un calculateur, car ce dernier est impossible à mettre en œuvre dans le flou qu'entretient actuellement le gouvernement



Le CTSD second degré s'est tenu mardi 28/01 présidé par le DASEN adjoint

Les élu-es de la FSU (SNUipp, SNES..) y sont intervenus avec détermination, arguments à l'appui.

Il a été prononcé:

- l'ouverture d'une division supplémentaire à la SEGPA Picasso (qui passe à 64)
- l'ouverture de 3 ULIS collèges: Nice Parc Impérial et Nice Rolland Garros, La Trinité La Bourgade
- le transfert de 3 ULIS collèges: Grasse Canteperdrix à St Hilaire, Antibes Roustan à La Fontonne et Nice Mistral à Jules Romain (REP+ Les Moulins)
- L'ouverture d'une ULIS Lycée aux Eucalyptus (Nice): en attente de confirmation

Il y a donc 3 créations d'ULIS collèges effectives: pour le SNUipp FSU le compte n'y est pas ! Loin de là !

[Lire la suite](#)



PROMOTIONS ACCELERÉES pour les 6ème et 8ème échelon. CAPD le 4 février.

Les promotions sont désormais automatiques pour toutes et tous (rythme unique) ce qui est sans nul doute une avancée certaine, sauf pour les collègues actuellement au 6ème et 8ème échelon, pour un accès aux échelons 7 et 9 de la classe normale PE. 30% des collègues peuvent bénéficier d'une accélération de carrière d'une année.

Pour rappel, cela concerne les collègues qui ont eu leur rendez vous de carrière en 2018-2019 : ils étaient promouvables sur le projet

d'avancement 2019 pour une promotion entre le 01.09.2019 et le 31.08.2020.

Le barème est composé de la façon suivante :

AVIS de l'IA:

Excellent: 4

Très satisfaisant: 3

Satisfaisant: 2

A consolider:1

Non renseigné: 0

Au titre des discriminants et dans l'ordre: AGS > ancienneté dans le corps>ancienneté dans l'échelon>âge

POUR LE PASSAGE DU 6EME AU 7EME

La durée normale de passage est de 3 ans. En cas d'accélération cette durée passera à 2 ans.

POUR LE PASSAGE DU 8EME AU 9EME

La durée normale de passage est de 3 ans et 6 mois. En cas d'accélération cette durée passera à 2 ans et 6 mois.

Le SNUipp-FSU avertira tous les collègues des résultats



RAPPEL / Changement de département - Rentrée 2020

Les barèmes sont affichés dans lprof depuis le 22 janvier

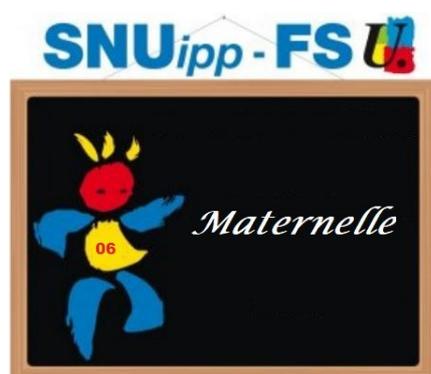
Comme lors de la saisie sur lprof puis l'envoi des pièces justificatives, les élu-es du SNUipp-FSU ont informé, conseillé les collègues qui nous ont confié le double de leur demande, pour vérification et confrontation du barème annoncé par l'IA.

► Si erreur, modification, anomalie..., il faut s'adresser à l'IA **jusqu'au 5 FEVRIER au plus tard**
à : mouvement1degre06@ac-nice.fr

COPIE au SNUipp-FSU

Certains collègues avaient fait un dossier médical pour solliciter l'attribution de la bonification exceptionnelle de 800 points. Comme suite à la Loi Fonction Publique, plus aucun GT avec les organisations syndicales ne s'est réuni et l'attribution s'est faite sans échange ni débat contradictoire ou autre éclairage possible. Pour certains collègues, c'est l'incompréhension qui domine tant les situations sont difficiles et les réponses apportées par l'administration trop évasives ou purement formelles.

Les élu-es du SNUipp-FSU continueront à accompagner au mieux les collègues dans leurs démarches.



Pour l'accueil matinal en classes dans les maternelles du 06 !

A l'occasion du stage "Maternelle, l'école première" organisé à Nice le 28 janvier 2020, le SNUipp-FSU 06 lance un appel public à destination des personnels des écoles maternelles et des parents d'élèves pour recouvrer le droit à l'accueil matinal dans les classes.

A signer et relayer sans modération.

Les consignes de sécurité du recteur de l'Académie de Nice diffusées le 17 juin 2019 maintiennent l'interdiction d'accès quotidien aux locaux scolaires des parents d'élèves et empêchent l'organisation des rentrées échelonnées des PS sur deux jours. Ces dispositions restrictives sont une exception nationale, elles sont inconnues d'autres départements pourtant également impactés par des attentats meurtriers

Lire la suite

Lire et signer l'appel



STAGE : ÊTRE ATSEM en 2020 - Lundi 9 Mars

La FSU 06 en partenariat avec la FSU territoriale et le SNUipp-FSU 06 organisent un stage à l'attention des personnels ATSEM le lundi 9 mars à Nice.

Nous ne possédons actuellement que peu de contacts de ces personnels, aussi nous comptons sur tous les collègues de maternelle pour leur transmettre cette information, et nous les en remercions !

Vous trouverez **ici** le descriptif du stage ainsi que les **modalités d'inscriptions**

Attention, la demande doit être faite auprès de l'employeur au plus tard le 9 février.



Recueil de candidatures aux stages de préparation du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) – année scolaire 2020-2021

Date limite de dépôt des candidatures auprès de l'IEN : 3 février 2020

Les candidats doivent exprimer sur le formulaire d'inscription leurs choix pour :

- le module de professionnalisation
- les deux modules d'approfondissement

COPIES AU SNUipp-FSU

A NOTER

- Les candidats retenus seront affectés sur un poste préalablement identifié par l'administration en fonction du parcours de formation.

- ▶ ET donc PAS de participation au mouvement intra-départemental requise.
- ▶ En cas de refus, le départ en stage est annulé.
- ▶ Affectation sera prononcée à titre provisoire puis à titre définitif dès lors qu'ils auront obtenu la certification.

Toutes les INFOS: [ICI](#)

N'hésitez pas pour toute question !



**COURRIER
À l'IA**

Le SNUipp-FSU s'est adressé à l'IA au sujet de la circulaire

Au delà des priorités pointées par l'IA, le SNUipp-FSU encourage les collègues à demander les parcours qu'ils souhaitent pour faire remonter les besoins et demandes des collègues.

Dans ce courrier, nous demandons une hausse significative des départs et la prise en compte des réels besoins sur le terrain notamment **en autorisant aussi des départs en aide à dominante relationnelle et pédagogique et et pour le parcours déficience auditive.**

Dans ce courrier, **nous lui demandons aussi de respecter la circulaire de 2017 qui indique que les personnels titulaires d'un titre professionnel spécialisé** désireux de compléter leur formation ou d'aborder un nouveau parcours pour enrichir leurs compétences, peuvent postuler dans le cadre des candidatures aux stages de préparation du CAPPEI et non uniquement via les stages MIN.

Et de ne pas bloquer de postes au mouvement pour permettre le mouvement volontaire de chacun-e.

Cela passe bien sûr aussi par la nécessité d'augmenter de manière significative les départs tant en formation cappei qu'en stage MIN.

Lire le courrier: [ICI](#)



Demandes de TEMPS PARTIEL ou de Reprise à plein Temps - Rentrée 2020 - AVANT le 10 FEVRIER

- Demandes à retourner, via l'annexe type, avant le 10 FEVRIER via l'IEN
- COPIE au SNUipp pour suivi

Tout est : **ici**



Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants – année 2020-2021 La note de service concernant les programmes et actions d'échanges et de formation à l'étranger pour les enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public et privé hors programme Erasmus+, organisés au niveau national pour l'année scolaire 2020-2021 est sortie.

Note du BOEN n°3 du 16 janvier 2020

6 programmes de mobilités sont proposés pour les enseignants du premier degré :

1. le programme Jules Verne (Dreic) ;
2. l'échange franco-allemand des enseignants du premier degré (Ofaj-Dgesco) ;
3. les échanges poste pour poste d'enseignants du premier degré avec le Québec (Dareic d'Amiens) ;
- 4 les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger d'enseignants des premier et second degrés en allemand, anglais, italien et espagnol (Ciep) ;
5. le programme Codofil : séjour en Louisiane d'enseignants des premier et second degrés et de professeurs de français langue étrangère (FLE) (Ciep) ;
6. les Centres d'excellence de formation technique à l'étranger (Ciep).

L'ensemble des dossiers de candidature sont téléchargeables à partir de la page Eduscol <https://eduscol.education.fr/pid24438/mobilite-des-enseignants.html>



CALENDRIER prévisionnel

JANVIER

Jeudi 30: CTA

FEVRIER

4 février: CAPD (promotions: avancement accéléré, Liste aptitude direction, questions diverses)

6 Février : GREVE

7 février: ACTION / 18h retraite aux flambeaux

Avant le 10 février: demandes de temps partiel (1ère demande ou renouvellement) ou de reprise à 100%

Jeudi 13: stage syndical sur les retraites

Vendredi 14: GT formation continue 1er degré / Rectorat



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos